

Marseille, le 14/12/11

Madame Monsieur le Président de club,
Madame, Monsieur l'exploitant de SCA,

J'ai le plaisir de vous informer que la fédération vient de mettre en place un nouveau dispositif d'accueil des groupes de mineurs pour la pratique des activités fédérales dans un club ou une SCA, sans être titulaires d'une licence Ffessm.

Il s'agit du dernier-né des produits fédéraux qui permettent de pratiquer des activités subaquatiques sans licences, les A.T.P. ou « *Autres Titres de Participation* ». Dans la lignée des « *packs-découverte* » et autres « *Pass-Rando* », voici le « *Pass'Collectif Jeunes* » qui, comme son nom l'indique, cible les groupes de mineurs (constitués et accompagnés de personnes majeures) qui veulent pratiquer des activités ponctuelles de découverte au sein d'un club ou d'une SCA de la Ffessm.

Voté par le CDN de juin 2011, ce « *Pass'Collectif Jeunes* » a fait l'objet d'un développement technique et informatique durant l'été ... ; le voici opérationnel pour ce début d'année fédérale et scolaire 2011/2012. Il ne s'agit pas d'une coïncidence car le public des enfants scolarisés, comme les autres groupes de jeunes plongeurs potentiels, sont la cible privilégiée de ce produit collectif.

Au-delà des traditionnels *baptêmes*, il fallait trouver une solution pour permettre à ces jeunes plongeurs en herbe de pratiquer nos activités dans un cadre fédéral, en s'affranchissant de l'obligation de la licence et du certificat médical, souvent perçue comme un frein à la pratique pour des groupes structurés, aux moyens financiers parfois très limités (scolaires par ex.), ou qui ne peuvent résoudre facilement des problèmes logistiques ou administratifs pour la souscrire (colonies ou centres aérés par ex.).

Ce « *Pass'Collectif Jeunes* » ne se substitue pas à la licence qui restera nécessaire pour s'inscrire dans une dynamique fédérale, prolonger l'activité ou obtenir une certification fédérale. Il est un complément qui permet aux mineurs, dans un cadre particulier et structuré, de découvrir les activités subaquatiques tout en bénéficiant de l'assurance.

Sûr que ce nouveau produit répondra à vos attentes et permettra d'enrichir l'éventail de l'offre que vous proposez à vos publics, je vous prie, Madame, Monsieur le Président de club, Madame, Monsieur l'exploitant de SCA, d'accepter l'expression de mes sentiments fédéraux les plus cordiaux.

Jean Louis Blanchard
Président FFESSM



PJ : notice d'explication sur le fonctionnement de ce nouveau produit fédéral.